

# Éducation inclusive et institution

**Eric Plaisance**

Université Paris Descartes

Centre de recherche sur les liens  
sociaux

# Plan de la conférence

1. Relire des classiques
2. Rappeler des innovations
3. S'interroger sur le « déclin de l'institution »
4. Questionner l'éducation « inclusive »
5. Ouvrir des perspectives en suscitant de nouvelles questions

# Introduction

- Évolution des institutions contemporaines : vers une « désinstitutionnalisation » ? Mais ambiguïté de la notion d'institution
- Extension au niveau mondial des notions d'inclusion et d'éducation inclusive

# Relire des classiques

## Émile Durkheim

- Institution = « toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité » (1895)
- La sociologie comme sciences des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement
- L'éducation comme « socialisation méthodique de la jeunes génération »

# Relire des classiques

Erving Goffman l'institution totale = « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation; coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées » (1961)

Exemples : asile, armée, couvent...

# Rappeler des innovations

- La psychothérapie institutionnelle : Georges Daumezon, François Tosquelles...
- La psychiatrie de secteur : Philippe Paumelle, Sege lebovici, René Diatkine, Paul-Claude Racamier...
- L'institution éclatée selon Maud Mannoni

# S'interroger sur le « déclin de l'institution »

- Travaux de François Dubet
- Le « programme institutionnel » = un mode de socialisation, un type de travail sur autrui « que l'instituteur, le prêtre ou le médecin pouvaient mettre en œuvre avec leurs élèves, leurs fidèles ou leur malades » = intériorisation des valeurs et principes du social

# S'interroger sur le « déclin de l'institution »

- Déclin du « programme institutionnel » = décomposition des éléments et des représentations que le programme avait eu la capacité d'intégrer en un système perçu comme cohérent.
- Renvoi vers l'expérience des individus
- Discussion de cette analyse : reste-t-il des institutions ?

# Questionner l'éducation « inclusive »

- De l'éducation spéciale à l'éducation intégrative
- De l'éducation intégrative à l'éducation inclusive : la loi de 2005 ?
- Questions à l'inclusion :
  - les expériences étrangères
  - le risque des exclusions à l'intérieur
  - le modèle de l'affiliation (Robert Castel)

# Scolarité et handicap : typologie

**Éducation Spéciale** Enfant déficient

Culture de la séparation institutionnelle

**Éducation intégrative** Enfant intégrable

Culture de la confrontation professionnelle

**Éducation inclusive** Enfant avec besoins éducatifs particuliers

Culture du partage professionnel

# Ouvrir des perspectives en suscitant de nouvelles questions

- Désinstitutionnaliser l'institution totale (modèle de Goffman) mais reste-t-il d'autres institutions ?
- L'institution de « prise en charge » ou l'institution d'aide et d'accompagnement ?

# Désinstitutionnaliser mais vers quoi ?

- Transformation des institutions = vers un travail en réseau
- Transformation des professions = vers des cultures partagées.
- Professionnaliser les aidants et les accompagnants

# Citation finale n°1

- «L'inclusion totale ? Oui, certains enfants pourraient rester toute la journée en classes ordinaires et donc il y a la possibilité de basculer de l'intégration à l'inclusion, mais il faut d'abord passer par l'intégration pour aboutir à l'inclusion. La nécessité , c'est l'accord de l'équipe et de la direction de l'établissement»
- (un enseignant spécialisé)

## Citation finale n°2

«La ressemblance n'existe pas en soi : elle n'est qu'un cas particulier de la différence, celui où la différence tend vers zéro. Mais celle-ci ne s'annule jamais complètement »

Claude Lévi-Stauss

(in : Mythologiques, 1971

(tome IV , l'Homme nu)